



Monsieur André SANTINI  
Secrétaire d'Etat  
Chargé de la Fonction Publique  
Hôtel des Ministres  
Rue de Bercy  
75012 Paris

Paris, le 17 décembre 2008

*Nos références : 87/2008/BJ/BL*

Monsieur le Ministre,

La CFDT, signataire du volet « Carrière et politiques indemnitaires » des accords du 21 février 2008 a pris toute sa place dans les groupes de travail sur la revalorisation de la catégorie B.

Nous y sommes entrés avec les termes de l'accord à l'esprit, notamment ceux portant sur l'attractivité des carrières dans la durée. Nous avons aussi porté avec constance la fusion des grilles de rémunération de B-type et CII, voire la fusion des corps quand elle est souhaitable.

Fidèles à ces principes, nous vous avons exposé les revendications que nous portons dans l'intérêt des agents concernés par cette fusion des grilles mais aussi dans celui de ceux qui entreront dans la Fonction publique postérieurement à la refonte.

La réunion du Comité de suivi du 15 décembre dernier nous a permis de noter votre désir d'avancer positivement sur quelques-unes de ces revendications, notamment celles relatives au reclassement des agents. La discussion sur l'allongement des carrières a également fait l'objet d'une proposition plus favorable dont nous ne pouvons toutefois nous satisfaire car elle pose le niveau de recrutement comme un critère de différenciation de la durée.

.../

**Confédération Française Démocratique du Travail**

Union des Fédérations **CFDT** des Fonctions publiques et Assimilés – 47/49, avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19  
Tél. 01 56 41 54 40 – Fax 01 56 41 54 44 - Email [uffa@uffa.cfdt.fr](mailto:uffa@uffa.cfdt.fr)

Pour l'UFFA-CFDT, une refonte des grilles indiciaires qui permettrait une revalorisation de la catégorie B ne peut s'affranchir des conditions suivantes :

- l'indice brut terminal porté à 701 à terme et accessible à tous ;
- une durée de carrière maximum de 32 ans à terme ;
- une différenciation suffisamment marquée pour valoriser le recrutement au niveau bac + 2.

Ce sont les termes de l'engagement auquel nous sommes prêts et pour lesquels nous attendons une réponse de votre part.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'assurance de ma respectueuse considération.

Brigitte JUMEL

Secrétaire Générale